

Rapport du conseil communal

5. Approuver, sous réserve du référendum facultatif, un crédit d'engagement de fr. 710'000.00 pour la réfection du bâtiment à Chemenay 11 (sapeurs-pompiers et travaux publics)

Description du projet :

La détérioration avancée du bord de la dalle de la place nord du bâtiment ainsi que les nombreuses infiltrations d'eau des toitures plates, ont amené le conseil communal à demander une offre à l'atelier d'architecture Heimann Olivier Sàrl afin de proposer et chiffrer des solutions d'assainissement.

Explications du projet

Ce projet vise à améliorer les points ci-dessous :

- Réaménager le local sanitaire et le petit bureau des travaux publics
 - ✓ Création de WC-douches hommes et femmes
- Créer un éclairage extérieur
- Couvrir la toiture existante avec une structure métallique et tôle de toiture et prolonger ainsi la nouvelle toiture sur la place nord. Fermer cette place sur trois côtés en panneaux sandwich. Pose d'une porte sectionnelle en haut de la rampe ouest
- Créer une place de lavage dans la partie du futur couvert
- Optimiser les surfaces de rangement sous place nord, goudronnage, création des espaces avec éventuellement des portes de type industriel
- Créer un étage supplémentaire y compris un escalier sur la partie sud-est et ainsi créer une salle de théorie pour les pompiers et un local de pause avec un bureau des travaux publics
- Assainir la dalle existante et réfection du goudronnage de la place nord

Montant du crédit d'engagement

Crédit brut : CHF 710'000.00

Inscription dans le plan financier ? Oui Non

Charges induites : CHF 0.00

Nature : CHF 0.00

Subventions

Possibles : Oui Non

Provenance :

Montant : CHF :

Contributions de tiers

Contributions : Oui Non

Provenance :

Montant : CHF :

Position du conseil communal

Le bâtiment a été construit il y a plus de 30 ans et présente de réelles carences. D'une part, le toit coule et la dalle qui se trouve au nord est attaquée par des infiltrations d'eau. La distribution des espaces intérieurs, entre les sapeurs-pompiers et les travaux publics, n'est pas pertinente et il manque une salle de réunion et une salle de pause.

Il est impératif d'agir rapidement pour préserver la structure du bâtiment et le projet permet de le sauvegarder. D'autre part, il permet de couvrir la dalle au nord afin de la protéger et offre une place couverte pour laver les véhicules. Des locaux supplémentaires sont ainsi mis à disposition des services communaux.

Cette solution permet d'assurer une période de transition afin de trouver une solution à moyen terme pour regrouper les travaux publics.

Le conseil communal recommande donc d'approuver ce crédit d'engagement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL